



Gee-Gees de l'Université d'Ottawa

Temple de la renommée du football



Si vous souhaitez soumettre une candidature, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des sports à aburrill@uOttawa.ca pour vous aider à obtenir de l'information, des biographies et d'autres détails.

Formulaire de mise en candidature

Nom complet de la personne mise en nomination : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Surnom (si applicable) : _____ Nombre d'années avec les Gee-Gees : _____

Programme : _____ Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____ Si décédé, date/endroit : _____

Présentateur

Nom complet de la personne qui soumet la candidature: _____

Adresse : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Relation avec le candidat : _____

Catégorie de la nomination (ne cochez qu'une catégorie)

Je souhaite mettre en nomination l'individu ou l'équipe ci-dessous dans la catégorie :

___ Athlète (inclure les activités de bâtisseur, le cas échéant)

___ Bâtisseur (inclure les activités sportives, le cas échéant)

___ Équipe (inclure la liste officielle des noms des membres de l'équipe)



Gee-Gees de l'Université d'Ottawa

Temple de la renommée du football



Documents à fournir

Les soumissions DOIVENT être accompagnées par les documents suivants :

- a) Formulaire de mise en candidature
- b) Curriculum vitae – résumé complet et détaillé des activités de la personne mise en nomination, y compris les activités reliées aux sports, les réalisations scolaires, les prix communautaires, les distinctions postuniversitaires, nombre d'années impliqués avec le programme.
- c) Maximum de deux (2) pages de pièces justificatives (articles de journaux, album de finissant, programmes de match, etc.)
- d) Lettre d'appui d'un coéquipier ou d'un membre du personnel d'entraîneurs.

Questions ou renseignements

N'hésitez pas à communiquer avec nous à geegees.alumni@uOttawa.ca.



Conditions pour devenir un membre honoraire

ATHLÈTE :

1. Doit avoir joué au moins trois (3) ans avec les Gee-Gees et avoir su se démarquer en tant qu'athlète grâce à ses qualités athlétiques.
2. Candidature normalement prise en considération cinq (5) ans après avoir quitté le programme de football des Gee-Gees.

BÂTISSEUR :

1. Un bâtisseur est une personne qui a participé au patrimoine sportif du football des Gee-Gees pour une période d'au moins cinq (5) ans. Il n'est pas nécessaire que les années soient consécutives.
2. Doit avoir joué un rôle important dans le développement et l'avancement du programme de football des Gee-Gees.
3. Les bâtisseurs peuvent être : entraîneur, personnel de soutien, personnel médical, donateur et bénévole.

ÉQUIPE :

1. Doit avoir remporté un championnat.
2. Une équipe devient admissible 20 ans après avoir remporté le championnat.
3. Seuls les membres d'une équipe éligible au Temple de la renommée du football des Gee-Gees dont le nom apparaît sur l'alignement officiel lorsque le championnat a été remporté sont admissibles.

ADRESSE POSTALE :

Ashley Burrill

Agente de dons annuels et des relations avec les diplômés
Université d'Ottawa
Service des sports
E204 - 801 King Edward Ave
Ottawa, ON K1N 6N5

À L'USAGE DE L'ADMINISTRATION SEULEMENT

Date de soumission: _____

Reçu par: _____

Documentation fournie : _____

Curriculum vitae fourni : _____